

FICHE DE POSTE

INTITULE DU POSTE :

**Chargé de travaux d'entretien
de la voirie**

- Poste non permanent CDD
 Poste permanent

FILIERE/CATEGORIE/GRADE :

Technique /C /Agent de Maîtrise Principal

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION : Voirie

SERVICE : Bureau d'études

Positionnement hiérarchique : Sous la responsabilité du directeur de la Voirie

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Définition et mise en oeuvre de travaux de voirie.

ACTIVITES/TACHES RELATIVES AU POSTE

Définition, mise en oeuvre des travaux de voirie (Métré, estimation, études, mise au point administrative, contrôle des travaux, suivi budgétaire),
Travaux d'entretien de la voirie, revêtement de chaussée, trottoir, traitement de problèmes d'écoulement des eaux pluviales, mise en accessibilité des arrêts de transports publics, petits travaux de proximité.
Réalisation de comptages routiers.

RELATIONS DU POSTE

Relations internes :

les différents services de la collectivité, les élus.

Relations externes :

les concessionnaires, les entreprises, les administrés

COMPETENCES/APTITUDES

Savoirs :

Normes et réglementations VRD
Techniques d'entretien de la route, pathologie des chaussées
Code des Marchés Publics

Savoir-faire

Conduite de projet
Connaissances techniques VRD
Maîtrise des outils informatiques (Bureautique, Autocad, logiciels métiers)
Suivi financier

Savoir-être :
Rigueur et organisation
Bon relationnel
Réactivité. Disponibilité
Sens du service public

DIPLÔMES ET EXPÉRIENCES REQUIS :

Bac Pro /BTS / DUT VRD ou expérience sur des fonctions similaires ou des entreprises de travaux routiers

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : Services Techniques Municipaux de Gap

Travail en équipe : oui

Matériel, moyens nécessaires :
Véhicule de service, PC, matériel de contrôle de travaux, matériel de comptage routier,

Tenue de service et/ou équipements de protection individuelle (EPI) :
Chaussures de sécurité, gilet rétro réfléchissant pour les interventions sur chaussée et chantier, à compléter en fonction des situations.

SPECIFICITE DU POSTE

Horaires réguliers :
Lundi au jeudi : 7h45 - 11h45 et 13h30-17h30
Vendredi : 7h45 - 10h45

Horaires spécifiques (décalés, discontinus, en alternance...)
Préciser :

Travail de jour : Oui

Travail de nuit : Non

Travail de week end : Non

Astreintes : Non

Permis obligatoires : Permis B

AVANTAGES LIES AU POSTE

NBI : non

Voiture de fonction : non

Logement de fonction : non

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE

Risques liés au poste : Travail sur écran supérieur à 4 heures par jour

Date de clôture des candidatures : 15 février 2019

Poste à pourvoir au plus tôt

**Lettre de motivation et CV sont à adresser à Monsieur le Maire, Ville de Gap
Direction des Ressources Humaines, Campus des Trois Fontaines
2 ancienne route de Veynes - BP 92 - 05007 GAP cedex
www.ville-gap.fr**